

COMORES – SOLIDARITE – TSUNAMI

**STRATEGIE DE MOBILISATION
ET DE COLLECTE DES FONDS**

11 janvier 2005

INTRODUCTION

Le séisme et le raz de marée du 26 décembre 2004 ont tué plus de 156 000 personnes en Asie et en Afrique, et les disparus se comptent toujours par milliers. Afin de participer à la formidable chaîne de solidarité planétaire qui s'est mise en branle suite à aux drames et aux souffrances engendrées par les destructions du Tsunami, un collectif dénommé « Comores – Solidarité –Tsunami » a été créé ce samedi 8 janvier 2005 au lycée Said Mohamed Cheikh de Moroni à l'issue d'une réunion qui a regroupé des hommes et des femmes d'horizons divers unis par la volonté de secourir les populations victimes de l'une des catastrophes naturelles majeures de ce siècle.

Les participants ont salué l'initiative et ont montré leur intérêt à prendre part activement aux activités destinées à récolter les fonds. Ils ont également rappelé que les Comores ont été frappées dans le passé de plusieurs catastrophes (Cyclones, éruption du Karthala...) et la communauté internationale s'est mobilisée pour nous apporter aide et assistance. Ainsi le Tsunami qui vient de frapper des pays voisins de l'océan indien doit être l'occasion pour le pays, en dépit des difficultés financières qu'il traverse, de montrer au monde sa générosité, ses valeurs de solidarité et d'assistance qui constituent le socle de la nation comorienne et sa capacité à se mobiliser pour aider d'autres peuples qui sont dans le besoin. Cette mobilisation doit être « pluridimensionnelle » et doit concerner toutes les couches de la population, les administrations publiques de l'Union et des îles autonomes, les différentes institutions de la République, les établissements scolaires et universitaires, les mosquées, les sociétés d'Etat, les entreprises privées, les médias, les associations socioculturelles, féminines, sportives, communautaires de développement. Elle doit être accompagnée d'une campagne de sensibilisation et d'information sur les origines et causes du Tsunami ainsi que sur les éventuelles catastrophes naturelles qui peuvent frapper les Comores. Les participants ont insisté aussi sur la nécessité d'assurer la transparence de toutes les actions qui seront réalisées par le collectif.

A l'issue de ce rassemblement, un Comité chargé d'assurer la coordination du collectif a été mis en place. Ce comité de sept personnes est ainsi composé :

- Idrisse Mohamed : Informaticien
- Abdourahim Said Bakar : Proviseur du Lycée Said Mohamed Cheick
- Ania Mohamed Issa : Représentant du Croissant Rouge Comorien
- Ismaël SAADI : Juriste
- Karim Ali Ahmed : Point Focal du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
- Mohamed Ousseïn Dahalani, Représentant de la Mosquée Al Quassimi de Moroni
- Hamidi Soulé : Représentant de l'Observatoire du Karthala

Soucieux d'assurer la transparence et une meilleure lisibilité de ses activités, le collectif a adopté lors de sa réunion du 11 janvier 2005 la présente stratégie de mobilisation et de collecte des fonds et un plan d'action couvrant deux semaines d'activités. Cette stratégie comporte deux parties : l'une est consacrée aux axes d'intervention et la seconde au cadre du suivi évaluation.

I. LES AXES D'INTERVENTION

Trois (3) axes d'intervention sont arrêtés :

- 1 – la prévention
- 2 – le partenariat
- 3 – la mobilisation des fonds

Axe d'intervention N° 1 : La prévention

Deux objectifs sont arrêtés :

Objectif 1 : Améliorer l'information et la Communication

Afin d'atteindre cet objectif il convient de :

- Sensibiliser davantage les communautés villageoises, les leaders d'opinion, les autorités administratives, les élus, les autorités religieuses des toutes les îles, par la réalisation des activités de plaidoyer et de mobilisation sur les causes et les conséquences du Tsunami à travers la tenue des réunions de sensibilisation, la participation à des émissions télévisuelles et radiophoniques.
- Intégrer les médias dans les programmes de prévention, de sensibilisations. Les médias retenus sont : l'ORTC, Radio Ngazidja, Djabal TV, MTV, Sud Radio, Radio Ulezi, Radio ADCS, RTA, Radio Dzialandzé, Radio Mwali, Radio Shababi.

Objectif 2 : Vulgarisation du Tsunami

A cet effet, Il convient

- D'organiser des cours portant sur les causes du Tsunami dans les établissements scolaires et à l'Université : le Lycée Said Mohamed Cheikh, le GSFA, Université des Comores
- De sensibiliser les élèves sur la nécessité de participer à la mobilisation nationale.
- D'organiser des séances d'information et de sensibilisation à destination des communautés villageoises.

Axe d'intervention N° 2 : Le partenariat

Pour réaliser ce partenariat, les objectifs suivants ont été arrêtés :

Objectif 1 : L'implication des gouvernements de l'Union et des îles autonomes

Cette concertation se réalisera à travers

- L'organisation d'une réunion avec Chefs des exécutifs de l'Union et les Ministres de la solidarité de l'Union des Comores et des îles
- La nomination des points focaux du collectif « Comores – Solidarité – Tsunami » au niveau des ministères et administration de l'Union et des îles autonomes chargées de superviser les opérations de collecte de fonds
- La célébration d'une journée nationale de solidarité avec les victimes du Tsunami

Objectifs 2 : La participation des parlementaires

Cette implication se traduira par :

- La tenue de réunion avec les Assemblées de l'Union et des îles autonomes
- L'organisation d'une cérémonie de recueillement dans l'enceinte de l'assemblée

Objectif 3 : l'implication de la société civile

Cette implication suppose :

- L'organisation d'une réunion avec les organisations de la société civile et des artistes
- L'organisation d'une réunion avec volontaires du croissant rouge

Objectifs 4 : L'implication des autorités religieuses

Cette implication se traduira par :

- La sensibilisation des prêcheurs des mosquées ;
- L'organisation des prières aux morts

Objectif 5 : La participation des partenaires au développement

Cette participation se traduira par

- l'organisation des réunions d'information
- la demande de financement de certaines activités, notamment le déplacement dans les régions et dans les îles.

Axe d'intervention N° 3 : la collecte de fonds

Cette mobilisation des ressources se traduira par :

Objectif 1 : L'ouverture d'un compte spécial pour récolter les fonds

- le compte sera ouvert par le PNUD
- Les fonds collectés seront versés dans ce compte

Objectif 2 : La contribution des mosquées

Elle se fera avec :

- le concours des volontaires du Croissant Rouge
- la participation des imams des mosquées de vendredi

Objectif 3 : La contribution du secteur public

- Etablissement d'un courrier à destination des principaux responsables
- Organisation des journées de récolte des fonds dans les établissements publics

Objectif 4 : La contribution du secteur privé

- Organisation d'une réunion avec l'OPACO
- Organisation d'une journée de récolte des fonds avec le concours des volontaires du Croissant Rouge

Objectif 5 : La contribution des établissements scolaires

- Organisation d'une réunion avec les Chefs des Etablissements scolaires
- Organisation d'une journée de récolte des fonds avec le concours des volontaires du Croissant Rouge

Objectif 7 : La contribution du personnel des agences du système des nations unies

- Sensibilisation des Présidents de l'Association du personnel des agences du système des Nations Unies
- Organisation d'une journée de récolte des fonds avec le concours des volontaires du Croissant Rouge

II. LE CADRE DE SUIVI ET D'EVALUATION

II.1. le cadre de suivi

Le Comité du Collectif « Comores – Solidarité – Tsunami » a pour mission de mettre en œuvre les différentes activités prévues dans la présente stratégie. Le Bureau de ce Comité devra :

- établir un calendrier des rencontres avec les différents responsables
- établir un budget couvrant les actions prévues dans la stratégie de mobilisation et de récolte des fonds
- encadrer les différentes activités prévues au niveau du pays pour aider les victimes du tsunami
- Elargir à l'ensemble du territoire national les activités du collectif
- superviser les opérations de récolte de fonds avec le concours des volontaires du Croissant Rouge
- Faire des comptes rendus hebdomadaires à la presse des actions en cours
- Evaluer les différentes actions engagées

II.2. Les indicateurs clés

Les indicateurs ci-dessous serviront de cadre de suivi des actions en cours

- Ouverture du compte spécial
- Nombre de réunions organisées
- Nombre des émissions radiophoniques et télévisuelles organisées
- Nombre d'article de presse portant sur l'opération Tsunami publié
- Nombre des mosquées participant à l'opération
- Nombres d'école participant à l'opération
- Nombre d'entreprises ayant participé à l'opération
- Montant des fonds collectés